

Carcassonne Agglo

Votre Agglo d'un simple coup d'oeil

territoire économie solidarité culture eau & environnement transport aménagement habitat

> + d'infos www.carcassonne-agglo.fr



Carcassonne Agglo

73 communes, un destin commun

AIGUES-VIVES
ALAIRAC
ALZONNE
ARAGON
ARQUETTES EN VAL
ARZENS
AZILLE
BAGNOLES
BERRIAC
BOUILHONNAC
CABRESPINE
CARCASSONNE
CASTANS
CAUNES-MINERVOIS
CAUNETTES EN VAL
CAUX ET SAUZENS
CAVANAC
CAZILHAC
CITOU
CONQUES SUR ORBIEL
COUFFOULENS
FAJAC EN VAL
FONTIES D'AUDE
LA REDORTE
LABASTIDE EN VAL
LAURE-MINERVOIS
LAVALETTE
LESPINASSIERE
LEUC
LIMOUSIS
MALVES EN MINERVOIS
MAS-DES-COURS
MAYRONNES
MONTCLAR
MONTIRAT
MONTLAUR
MONTOLIEU
MOUSSOULENS
PALAJA
PENNAUTIER
PEPIEUX
PEYRIAC-MINERVOIS
PEZENS
PRADELLES EN VAL
PREIXAN
PUICHERIC
RAISSAC SUR LAMPY
RIEUX EN VAL
RIEUX-MINERVOIS
ROUFFIAC D'AUDE
ROULLENS
RUSTIQUES
SAINT-FRICHOUX
SAINT-MARTIN LE VIEIL
SAINTE-EULALIE
SALLELES-CABARDES
SERVIES EN VAL
TAURIZE
TRAUSSE-MINERVOIS
TREBES
VENTENAC-CABARDES
VERZEILLE
VILLALIER
VILLAR EN VAL
VILLARZEL-CABARDES
VILLEDUBERT
VILLEFLOURE
VILLEGAILHENC
VILLEGLY
VILLEMOUSTAUSSOU
VILLENEUVE-MINERVOIS
VILLESEQUELANDE
VILLETRITOULS



Les dates clés à retenir

2001

Mai
Les Conseils Municipaux des communes appartenant à la première et deuxième couronne de Carcassonne approuvent le principe de création de l'Agglo.

Septembre
Rédaction des statuts de Carcassonne Agglo.

Décembre
Création de Carcassonne Agglo et composition du bureau.
16 communes adhèrent à l'Agglo: Berriac, Carcassonne, Caux et Sauzens, Cavanac, Cazilhac, Couffoulens, Fontiès d'Aude, Lavalette, Montirat, Palaja, Pennautier, Pezens, Roullens, Trèbes, Villedubert, Villemoustaussou.

2002

Mai
Élargissement du périmètre intercommunal, avec l'entrée de 4 nouvelles communes : Leuc, Mas des Cours, Preixan, Rouffiac d'Aude.

2003

Avril
Prise de la compétence Action Sociale et création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

2004

Juin
Élargissement du périmètre intercommunal, avec l'entrée d'une nouvelle commune : Villefloure.

2009

Janvier
Prise de compétence : "Eau potable et assainissement collectif".

Avril
Prise de la compétence "Programme de Rénovation Urbaine" sur les quartiers La Conte et Ozanam à Carcassonne.
Élargissement du périmètre intercommunal, avec l'entrée d'une nouvelle commune : Montclar.

2010

Janvier
La gestion de la Bibliothèque de Carcassonne est transférée à Carcassonne Agglo.
Élargissement du périmètre intercommunal, avec l'entrée d'une nouvelle commune : Alairac.

Avril
Transfert à l'Agglo de la médiathèque de Rouffiac d'Aude.



2012

Septembre
Prise de la compétence "Transport scolaire".

Décembre
Elargissement du périmètre de 23 à 73 communes.



2014

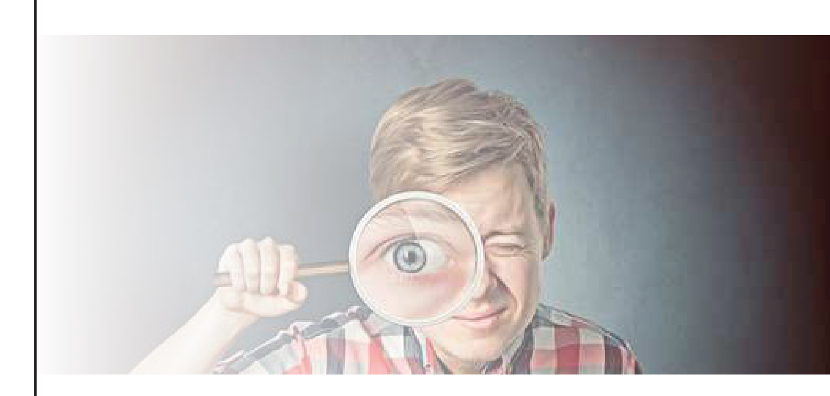
Avril
Nouvelles élections, nouvelles gouvernances.

Novembre
Lancement du projet de territoire « Mon 2020 ».

Un territoire attractif

Carcassonne Agglo résulte de l'application de la loi Chevènement (12 juillet 1999) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Il s'agit d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe **73 communes** formant un ensemble de plus de **105 000 habitants**.

Carcassonne Agglo recouvre un territoire cohérent, à taille humaine, qui allie autour de la ville centre de Carcassonne, un arrière-pays et un cadre de vie exceptionnel. La viticulture est omniprésente sur le territoire avec 5 Appellations d'Origine Protégée : Cabardès, Corbières, Limoux, Malepère et Minervois. Carcassonne Agglo met en vitrine ses traditions, son terroir, ses paysages, son savoir-faire et offre de nombreux atouts pour un développement maîtrisé et durable.



Carcassonne **Agglo** en **Chiffres**



Un territoire étendu

924,37 km² de superficie
105 000 habitants
2 nouveaux habitants par jour
11% de la population à plus de 75 ans
16 707 € de revenu fiscal médian



La maison individuelle prédomine

61% de personnes sont propriétaires de leur logement
12,7% de logements vacants
9,7% de logements indignes au sein du parc privé



Économie et emploi

5 883 entreprises non agricoles (données 2013)
1 560 exploitations agricoles (données 2010)
85% d'économie présentielle
32 700 emplois sur l'Agglo (données 2012)



Mobilité, flux et transports sur l'Agglo

81% de la population active se déplace en voiture
80% des actifs travaillent et vivent à Carcassonne
10 900 actifs vivent dans l'Agglo et travaillent à Carcassonne
1 200 actifs vivent à Carcassonne et travaillent dans l'Agglo
419 milliers de passagers pour l'aéroport de Carcassonne en 2014
106 millions de retombées économiques



Des enjeux environnementaux majeurs

2 sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
6 sites classés Natura 2000
1 site d'Arrêté de Protection du Biotope
72 communes ont des risques naturels identifiés
64 circuits de randonnées soit 540 km



Un territoire riche en infrastructures

4 bassins de vie : Carcassonne, Bram, Trèbes, Rieux-Minervois
9 habitants sur 10 vivent dans une commune qualifiée de pôle de services
3 communes n'ont aucun service : Castans, Mayronnes, Villar-en-Val
2015-2020 : déploiement du réseau Très Haut Débit

Une Agglo solidaire au service de tous

Carcassonne Agglo regroupe 73 communes. Ensemble, elles ont vocation à développer des projets structurants pour assurer des services publics de qualité, adaptés aux besoins des habitants.

Ainsi, le projet de territoire « Mon 2020 », véritable feuille de route pour la collectivité, va permettre de définir les actions prioritaires que l'Agglo conduira pour les 5 prochaines années. Les Élus ont placé « Mon 2020 » sous le signe de l'ambition pour un territoire attractif et dynamique, pour plus de proximité dans les services proposés aux habitants et pour un développement économique durable et harmonieux.

Des Compétences thématiques au service des habitants

Carcassonne Agglo exerce les compétences qui lui ont été transférées en lieu et place des communes membres. La collectivité dispose d'une liste comprenant des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives..



Compétences obligatoires

Développement économique
L'Agglo assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'ensemble des Zones d'Activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires. Elle développe aussi des initiatives en faveur de la valorisation économique, en assurant un équilibre entre les nouvelles opérations de développement et en attirant les entreprises à forte valeur ajoutée.

Aménagement de l'espace communautaire
Carcassonne Agglo gère et aménage l'espace communautaire afin de préserver l'identité cohérente de territoire. Elle a donc mis en place le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est un document de planification stratégique intercommunal définissant les orientations générales de l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. Au travers de cette compétence, l'Agglo propose des solutions de proximité efficaces pour tous les déplacements, (transports à la demande, transports pour les personnes à mobilité réduite, cartes et abonnements, navette aéroport, navette centre-ville de Carcassonne, transports urbains,...). Depuis le mois de septembre 2012, l'Agglo gère et assure les transports scolaires sur le territoire.

Politique de la ville
Au travers de cette compétence, l'objectif est de participer aux dispositions contractuelles de Développement Local et d'Insertion Économique et Sociale

Équilibre social de l'habitat
Il existe plusieurs programmes en faveur de l'habitat, à savoir :

Programme d'Intérêt Général (PIG) : En partenariat avec l'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le PIG occupe une place importante dans le cadre des aides à la réhabilitation des logements.

Programme Local d'Habitat (PLH) : Ce document définit pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Logement social : Carcassonne Agglo accompagne financièrement les communes et les bailleurs dans les opérations de logements sociaux neufs. Cette intervention s'inscrit en parallèle de l'aide apportée par le PIG.

Programme de Rénovation Urbaine : L'Agglo intervient dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine des quartiers de la Conte et Ozanam implantés sur la commune de Carcassonne.

Accueil des gens du voyage dans le cadre du Schéma Départemental :
La gestion et l'entretien de l'aire d'accueil et de l'aire de grand passage relèvent d'une compétence de l'Agglo.

Voirie d'intérêt communautaire
L'Agglo assure l'entretien et l'aménagement des voies de circulation des Zones d'Activités.

Construction, aménagement, entretien d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
Cette compétence comprend la gestion du Conservatoire intercommunal, des médiathèques, du centre aquatique « Les bains de Minerve », d'une piscine intercommunale et des courts couverts de tennis.
Aussi, Carcassonne Agglo contribue à l'aménagement des espaces publics en effectuant des travaux d'entretien et de débroussaillement des espaces naturels implantés sur le territoire, comme le complexe de loisirs Raymond Chesa (Lac de la Cavayère), le lac de Jouarres et le plan d'eau de Saint-Martin-le-Vieil. Parallèlement, l'Agglo apporte son soutien aux différentes manifestations culturelles et sportives organisées sur le territoire, et reconnues d'intérêt communautaire.

Solidarité - Action sociale
Dès 2003, Carcassonne Agglo a confié la mise en œuvre de cette compétence au Centre Intercommunal d'Action Sociale qui emploie aujourd'hui plus de 1000 agents répartis sur différents sites. Carcassonne Agglo Solidarité propose des services variés dans les domaines de la Petite enfance, Enfance-Jeunesse, Centres Sociaux et de Loisirs, Insertion et Séniors, Santé, Handicap.

Compétences optionnelles

Eau et Assainissement
Cette compétence comprend la maîtrise et la sécurisation des approvisionnements (gestion des réseaux) et la réalisation des schémas directeurs en matière d'eau potable, d'assainissement (eaux usées) et de traitement de boues d'épuration. L'Agglo assure également la question du service de contrôle de l'assainissement non collectif, la gestion du réseau d'assainissement collectif et de traitements des effluents.

Environnement et cadre de vie
La collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés ont été transférés au COVALDEM 11. L'Agglo a vocation de développer des énergies renouvelables autour de la filière bois, éolien et centrales photovoltaïques en cohérence avec les documents d'aménagement du territoire, ainsi que le suivi de la qualité de l'air sur le territoire intercommunal.

Compétences facultatives

Ruralité – Viticulture Agriculture
L'Agglo met en œuvre des actions de développement rural reconnues d'intérêt communautaire, des actions en faveur du développement agricole, de la promotion de la viticulture et des actions spécifiques de soutien à l'activité économique en milieu rural reconnues d'intérêt communautaire.

Développement touristique
L'Agglo assure la gestion et le développement des Offices de Tourisme et des Syndicats d'initiative préexistants à date du 01/01/2013 sur les territoires des Communautés de Communes du Cabardès au Canal du Midi et du Haut-Minervois. Elle développe des actions de promotion touristique du territoire et du patrimoine et adhère au syndicat mixte de gestion et de réalisation de l'opération Grand Site de la Cité de Carcassonne.

Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications
L'Agglo a pour mission d'accompagner la mise en place d'actions en matière de très haut débit.

Prévention des inondations et des risques majeurs
L'agglo assure l'entretien des ruisseaux et des berges sur le territoire de l'Agglo.

Mise en valeur des espaces naturels
L'Agglo entretient les itinéraires de promenades et de randonnées inscrits au Plan Départemental les Itinéraires de Promenades et de Randonnées, des pistes équestres, ainsi que l'aménagement des voies vertes sur les berges du Canal du Midi.



L'élection des conseillers communautaires a lieu en même temps que l'élection des conseillers municipaux. L'article L.273-3 du Code électoral dispose en effet que « les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci dans les conditions prévues à l'article L.227 ».

Le Conseil Communautaire
Composé de 123 membres titulaires et autant de membres suppléants, il adopte après débats en séance publique, les décisions les plus importantes. Il vote le budget et décide des grands projets. Le Conseil Communautaire élit le Bureau Communautaire qui est composé du Président de la collectivité, des Vice-présidents et des membres du Bureau.

Le Président
Elu pour 6 ans par les conseillers communautaires, le Président assure l'exécutif de la collectivité. Il est chargé de l'administration de la collectivité et du respect de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

Le Bureau
Le Conseil Communautaire délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. C'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets. Il se réunit régulièrement pour prépare et instruire les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil Communautaire.

Le Bureau se compose du Président, des 15 Vice-présidents et de 24 membres associés.

Le Conseil de territoire
Afin de garantir la démocratie au plus près du territoire et de ses habitants, huit Conseils de Territoire sont mis en place. Ces derniers sont un lieu d'échange et d'informations des affaires présentées en Bureau ainsi qu'un lieu de consultation pour toutes les politiques territorialisées que l'Agglo sera amenée à réaliser. Il est composé d'un Vice-Président chargé de l'organisation et de l'animation, de trois membres du Bureau et de deux représentants par commune désignés par les habitants .

Les Commissions thématiques
Placées sous la responsabilité des Vice-présidents, les Commissions sont des groupes de travail. Elles ont un rôle technique et consultatif : elles émettent des avis sur les projets au Bureau et au Conseil communautaire.



Carcassonne Agglo
SIÈGE ADMINISTRATIF
1, rue Pierre Germain
11890 Cedex 9
Tél. : 04 68 10 56 00

L'audace de croire, le courage de faire

Votre **territoire**

Castans
Lespinassière
Cabrespine
Citou
Limousis
Sallèles-Cabardès
Villeneuve-Minervois
Caunes-Minervois
Trausse-Minervois
Pépieux
Montolieu
Saint-Martin le Vieil
Aragon
Conques sur Orbiel
Villegly
Villarzel-Cabardès
Peyriac-Minervois
Raissac sur Lampy
Moussoulens
Ventenac-Cabardès
Villegailhenc
Laure-Minervois
Rieux-Minervois
Azille
Bagnoles
Alzonne
Pezens
Pennautier
Villemoustaussou
Villalier
Malves en Minervois
Saint-Frichoux
La Redorte
Sainte-Eulalie
Villesèquelande
Bouilhonnac
Aigues-Vives
Puichéric
Villedubert
Caux et Sauzens
Berriac
Trèbes
Rustiques
A61
Carcassonne
Arzens
Fontiès d'Aude
Alairac
Lavalette
Cazilhac
Montirat
Palaja
Roullens
Couffoulens
Cavanac
Preixan
Leuc
Pradelles en Val
Montclar
Mas des Cours
Montlaur
Rouffiac d'Aude
Villefloure
Verzeille
Fajac en Val
Arquettes en Val
Serviès en Val
Villar en Val
Villetritouls
Rieux en Val
Labastide en Val
Taurize
Caunettes en Val
Mayronnes

carcassonne agglo
TERRES D'AUDACE

> + d'infos www.carcassonne-agglo.fr

Conception et Impression : service Communication Carcassonne Agglo
Crédit photo : Fotolia lassedesignen, service Communication Carcassonne Agglo